



## Données personnelles

Contrat n°: Nom & prénom du Preneur d'assurances:

Adresse:

E-Mail : GSM:

IBAN :

## Informations sur votre sinistre

Date : . . . . . Heure : . . . . . Lieu :

Description (expliquez les circonstances) :

## Partie adverse

Nom & prénom :

Adresse:

E-Mail : Téléphone :

## Quels sont les dommages matériels ?

Description et estimation (joindre devis et photo) :

S'il s'agit d'un véhicule, un constat à l'amiable a été complété ? Oui Non

Si oui, merci de le joindre à la présente déclaration.

## Y a-t-il eu des blessé(e)s ? (préciser nom, prénom, adresse et n° tél. des blessé(e)s et la nature de lésions)

Blessé(e) :

Blessé(e) :

Blessé(e) :

Blessé(e) :

## Informations complémentaires

Y a-t-il un témoin de l'accident ? Oui      Non

Noms, prénoms et adresses :

Est-ce qu'un procès-verbal a été dressé ? Oui      Non

N° du procès-verbal :

Centre d'intervention de police :

Joindre une copie de l'attestation de dépôt de plainte.

## Remarques complémentaires

Le Preneur d'assurance et/ou l'Assuré soussigné(s) autorise(nt) la Compagnie AXA Assurances Luxembourg à enregistrer les données personnelles collectées dans la présente déclaration ou communiquées ultérieurement par tout moyen, nécessaires à la gestion et au règlement du dossier sinistre y relatif. Ces données pourront notamment être communiquées à toute personne physique ou morale étrangère à la Compagnie et intervenant à quelque titre que ce soit dans la gestion ou dans le règlement du sinistre. Pour autant que les données ne concernent pas les éléments indispensables à la gestion du dossier, leur communication n'est pas obligatoire. Le Preneur d'assurance ou l'Assuré ont à tout moment droit à l'accès des données communiquées et ont la possibilité de faire rectifier les données à caractère personnel.

Fait à

le . . .

Une déclaration signée pourra vous être réclamée pour compléter votre dossier.

**Remarque** : Tous écrits et citations concernant le sinistre doivent être communiqués immédiatement à la Compagnie d'assurances. Aucune reconnaissance de responsabilité ou de dommage ne peut être faite par le preneur d'assurance sans autorisation préalable de la Compagnie.

sauvegardez votre document et envoyez-le à [claims@axa.lu](mailto:claims@axa.lu)

**Envoyer** 